

RÈGLEMENT DU CONCOURS D'ECRITURE 2024

L'association *Les Amis du Livre* du Village du Livre de Fontenoy-la-Joûte organise, pour la 27ème année consécutive son Concours d'écriture.

Ce dernier est annuel et financé par le Village du Livre de Fontenoy-la-Joûte en partenariat avec le Conseil Régional Grand Est, le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat ainsi que la commune de Fontenoy-la-Joûte.

Thème : UN MOT M'A RACONTÉ

Sujet : En un texte d'un genre littéraire de votre choix (nouvelle, poème, essai, fable, etc.) imaginez une histoire inédite et captivante en explorant toutes les possibilités d'interprétation de cette phrase.

« Et comme dans ce jeu où les Japonais s'amuse à tremper dans un bol de porcelaine de petits morceaux de papier jusque-là indistincts qui, à peine sont-ils plongés, s'étirent, se contournent, se colorent, se différencient, deviennent des fleurs, des maisons, des personnages consistants et reconnaissables » (Marcel Proust), de même, à partir du mot que vous aurez retenu, créez tout un univers qui « prendra forme et solidité ».

« Là où les idées manquent, un mot arrive toujours à temps ». Goethe

A. Modalités de participation.

1. Ce concours gratuit est ouvert à tous, écrivains amateurs (non professionnels et non publiés) de France et d'ailleurs. Il faut distinguer 4 catégories :
 - **Œuvres individuelles Jeunes** : Enfants et adolescents de moins de 18 ans.
 - **Œuvres individuelles Adultes.**
 - **Œuvres collectives Jeunes** : Classes des écoles primaires, des collèges, des lycées et composition à plusieurs de moins de 18 ans.
 - **Œuvres collectives Adultes** : composition à plusieurs adultes.
 - Si une œuvre collective est constituée de plusieurs textes distincts, tant par le fond que par la forme, le jury se réserve le droit de ne retenir que les textes les plus talentueux.
2. Tous les textes inédits et libres de droits seront pris en compte.
3. Les textes doivent être écrits en langue française, et un même texte ne peut être présenté plusieurs années de suite.
4. Les textes doivent impérativement être rédigés sur le thème : *UN MOT M'A RACONTÉ*
5. Les textes doivent avoir un maximum de 15 000 caractères (espaces compris), ponctuation et espaces comptant pour un signe.
6. Nous n'accepterons qu'un seul texte par candidat.

7. Le dossier doit comprendre :
 - Une fiche d'inscription, soit « œuvre individuelle », soit « œuvre collective », suivant les modalités choisies.
 - 7 exemplaires de l'œuvre, anonymes, paginés et assemblés d'une simple agrafe au coin supérieur gauche.
 - 1 exemplaire devra être envoyé sous format « .doc » lisible sur PC à l'adresse mail du village du livre : contact@villagedulivre54.fr
8. Le secrétariat du Village du Livre accusera réception des textes et sera le garant de l'anonymat des copies. Les dossiers incomplets et/ou non-conformes aux modalités décrites ci-dessus pourront être refusés.

B. Calendrier.

1. Les dossiers complets doivent parvenir au Secrétariat du Village du Livre à l'adresse : Les Amis du Livre, 39 bis rue Division Leclerc, 54122 Fontenoy-la-Joûte » au plus tard **le vendredi 5 avril 2024.**
2. Les résultats seront annoncés par mail et la remise des aura lieu le dimanche 30 juin 2024 à partir de 10h à la Maison Pour Tous, 1 rue Renaudine à Fontenoy-la-Joûte qui sera suivie d'un apéritif (entrée libre) et d'un repas (sur réservation).

C. Publication du recueil

1. Tous les textes inédits et libres de droits seront pris en compte.
2. Le Jury est composé de personnes indépendantes et bénévoles qui ne peuvent participer au concours.
3. Le Jury nomme tous les lauréats au terme de ses délibérations.
4. Les lauréats renoncent à leurs droits d'auteur.
5. Pour toute publication ultérieure, les lauréats s'engagent à faire figurer la mention. « Publié pour la première fois par le Village du Livre de Fontenoy-la-Joûte. Texte primé lors du Concours d'Écriture de l'année en question ».
6. Le Village du Livre édite à ses frais un ouvrage collectif qui rassemble les textes des lauréats. Il décide du tirage, du format et de la qualité de l'édition.
7. Comme récompense, chaque lauréat reçoit 5 exemplaires du recueil ainsi qu'un diplôme à son nom.

Si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition.

Mme Anne-Marie BESSARD,
Présidente du Jury

M. Michel GRISEY,
Président des Amis du Livre



COMMUNAUTÉ de
COMMUNES du TERRITOIRE de
Lunéville à Baccarat



Mairie de Fontenoy-la-Joûte
tél 03-83-71-51-92
fax 03-83-71-51-97